



MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

REPORT DU SPECTACLE DE FLORENT PEYRE DU 15/10/2021 AU 05/11/2021

Vous avez acheté vos places sur le réseau France-Billet (FNAC, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché) :

Vous serez informé directement par mail des démarches à effectuer. Pensez à consulter vos spams.

Ou rendez vous directement sur le lien ci-dessous pour effectuer votre demande de remboursement : <https://annulation.francebillet.com>

Vous avez acheté vos places sur le réseau Ticketmaster (Ticketmaster, Leclerc, Cultura) :

Vous serez informé directement par mail des démarches à effectuer. Pensez à consulter vos spams.

Ou rendez vous directement sur le lien ci-dessous pour effectuer votre demande de remboursement :

<https://help.ticketmaster.fr/hc/fr/categories/360000610334-Que-faire-quand-mon-événement-est-annulé-ou-reporté->

Vous avez acheté vos places sur le site internet de l'Air d'en Rire :

Vous serez informé directement par mail des démarches à effectuer par le réseau Seetickets. Pensez à consulter vos spams.

Ou rendez vous directement sur le lien ci-dessous pour effectuer votre demande de remboursement :

https://support.form-seetickets.com/contact/seetickets_report

Vos places étaient incluses dans un PASS FESTIVAL ou achetées au bureau de l'Air d'en Rire, à la Mairie de Falleron ou à la Mairie de Bellevigny :

Nous vous invitons à envoyer votre demande de remboursement par mail à contact@airdenrire.fr en indiquant :

- votre nom et prénom,
- votre adresse
- votre n° de téléphone
- le nombre de places que vous avez achetées et que vous souhaitez vous faire rembourser.

Merci de mettre en pièces jointes de votre mail **vos RIB et les billets à rembourser**. Sans la copie de ces billets, nous ne pourrions procéder au remboursement.

MERCI D'ENVOYER VOS DEMANDES DE REMBOURSEMENT

AVANT LE 5 NOVEMBRE 2021.

Passé ce délai les demandes ne seront plus recevables.